



Parc national
de la Guadeloupe



Saint Claude, le 26 Juin 2020

Interdiction de baignade et fermeture des sentiers des bains chauds de Grosse Corde et Bassin Paradise

Le Parc national avait informé de la présence de risque d'embâcle sur les bassins de Grosse Corde et Bassin Paradise, suite à un éboulement sur le versant Est de l'Échelle. Le Bassin Paradise avait été en partie comblé par des roches de faible granulométrie suite à des épisodes pluvieux.

Une expertise qui confirme les craintes

L'expertise du BRGM sur l'amont du cours d'eau a démontré que le glissement n'est à ce jour pas stabilisé et que de nombreux blocs rocheux de diamètre important pourraient être mobilisés lors de fortes pluies.

Certains blocs présentent des diamètres importants et pourraient mettre en péril la sécurité des usagers du site.

Ainsi, devant le risque encouru pour les visiteurs potentiels, le directeur du Parc national de la Guadeloupe a pris un arrêté de fermeture des sentiers et d'interdiction de baignade sur les sites menant au Bains chauds de Grosse Corde et du Bassin Paradise.

Une interdiction temporaire

Cet arrêté durera jusqu'au 15 Novembre prochain, le temps de la saison cyclonique. Il permettra ainsi de protéger les visiteurs le temps des fortes pluies. A la fin de la saison, une nouvelle expertise définira si le risque persiste et s'il convient de garder les sites fermés, où s'ils peuvent être de nouveau accessibles.

Contact presse : Maitena JEAN
Tél : +590 5 90 41 55 55 Fax : +590 5 90 41 55 56
Port : 0690 37 29 89
maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude



